

ARTICULER LA PRATIQUE ET LA CULTURE ARTISTIQUES EN ARTS PLASTIQUES AU LYCÉE : PRINCIPAUX ENJEUX

FICHE 2 : PLACE ET RÔLE DE L'ARTICULATION ENTRE PRATIQUE ET CULTURE ARTISTIQUES DANS LES PROGRAMMES ; ANCRAGES, FILIATIONS ET PERSPECTIVES

Mots-clés

Articulation pratique et culture artistiques/Transversalité/Réflexivité/Appropriation des savoirs/
S'approprier la culture artistique/Filiations/Mise en perspective des programmes

Présentation

La ressource se compose de quatre fiches¹.

Ce deuxième document décrit, dans la discipline, les ancrages et les visées essentiels de l'attention portée aux équilibres, aux complémentarités et aux interactions entre la pratique et la culture artistiques.

Il apporte quelques repères et jalons issus des programmes antérieurs.

Introduction

Si l'enseignement des arts plastiques recherche constamment un équilibre entre la pratique et la culture artistiques, cette notion d'équilibre ne se réduit pas, ou du moins ne se traduit pas pédagogiquement, en une stricte symétrie, cloisonnant les activités ou une parité de contenus et d'horaires dédiés, empêchant toute souplesse et modulation des rythmes dans l'année.

Sur le fond, les enjeux sont bien ceux de la complémentarité et de la convergence des savoirs travaillés, de l'interaction des apprentissages dans chacune des composantes de la formation plasticienne. C'est pour cela que, de longue date, ces problématiques professionnelles sont travaillées au sens d'une **articulation**.

Place et rôle de l'articulation entre la pratique et la culture artistiques dans les programmes

L'articulation entre la pratique et la culture artistiques : une approche essentielle dans l'enseignement de la discipline

Dès leurs préambules, les programmes de 2019 d'arts plastiques du lycée rappellent le lien étroitement établi entre la pratique et la culture artistiques, à la fois inscrit dans l'épistémologie de la discipline, désormais porté par une tradition pédagogique :

« L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.² »

Au-delà du principe de ce lien – et dès la phrase suivante –, ces préambules soulignent, d'une part que l'enseignement à conduire envisage son champ de référence comme étant globalement celui de « **la création artistique** », et que – d'autre part – il « **met en relation** » des pratiques, des démarches, des œuvres, des artistes de toutes époques et de diverses aires géographiques autour de l'approche de grandes notions et de problématiques structurantes :

« Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.³ »

C'est donc la création artistique, dans l'étendue de l'arc que forment ses possibilités et ses conditions, ses processus et ses productions, sa relation au réel comme au symbolique qui est approchée, et cela en tant que :

- fait sensible, culturel et social pluriel, majeur et repérable par son inscription dans l'histoire ;
- champ approché globalement et travaillé par des évolutions régulières, notamment dans ses développements contemporains ;
- dimension de l'activité humaine ancrée dans des langages et des pratiques sensibles

2. Programme d'enseignement optionnel d'arts de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 ; Programme d'enseignement optionnel d'arts de terminale des voies générale et technologique, programme de l'enseignement optionnel d'arts des classes de première et terminale des voies générale et technologique : modification, arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019 ; Programme d'enseignement de spécialité d'arts des classes de première et terminale de la voie générale, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 ; Programme de spécialité d'arts de terminale générale, programme de l'enseignement de spécialité d'arts des classes de première et terminale de la voie générale : modification, arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019.

3. *ibid.*

nombreux dont l'appréhension ne se limite pas aux objets produits, mais s'élargit à l'approche de processus et de comportements se transmettant ou s'inventant dans des démarches particulières, interagissant avec le réel et des données culturelles, techniques, sociales, etc.

La création artistique est ainsi envisagée comme une question ouverte, qui se travaille et s'enseigne, où il s'agit de favoriser des mises relations entre différents types de création, d'époques diverses, des connexions entre différents domaines et situations, des dialogues entre les perceptions et réceptions induites.

Dans une formation sans visées préprofessionnelles, accessible à tous les élèves là où elle proposée, cette dynamique permet la découverte, l'approche et l'étude du **fait artistique**. Sur ce plan, les préambules des programmes poursuivent ainsi :

« Prenant en compte cette pluralité de domaines⁴, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il [l'enseignement des arts plastiques] fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. »

Une conception partagée par différents enseignements artistiques dans l'École, dans nombre de formations spécialisées post-bac

Ce lien – au sens d'une articulation – entre la pratique et la culture artistiques, entre celles-ci et des éléments théoriques, est partagé par différents enseignements artistiques du lycée ; certes avec des nuances et selon certaines modulations induites par la spécificité de leurs langages, de leurs concepts, de leurs épistémologies.

Sur un plan plus général, c'est aussi une position et une ambition en matière d'éducation artistique où « le sensible » et « le sensé », « le faire » et « le réfléchir », « l'expression personnelle » et « le savoir » ne sont pas disjoints, mais reliés, tenus ensembles au service des apprentissages de l'élève (de l'étudiant), des connaissances et des compétences inscrites dans des programmes et des curriculums, mobilisées et développées concrètement dans les situations d'enseignement.

Elle est également en correspondance avec une réflexion présente de longue date dans l'enseignement des arts à tous les niveaux et qui, au-delà des enseignements scolaires, est également conduite – parfois avec d'autres modalités, dans des environnements et des visées spécifiques –, au sein des formations de l'enseignement supérieur, dans les écoles spécialisées comme à l'université.

4. Il s'agit ici des domaines que les programmes rappellent comme constitutifs de l'enseignement des arts plastiques : « Il [l'enseignement des arts plastiques] couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design. »

« Pratique et théorie

[...] La nécessaire transformation du champ de l'enseignement artistique, effectuée depuis le début des années 1970, s'est accompagnée d'une réflexion sur le contenu des études. Substituer aux principes académiques, toujours en vigueur avant 1968, d'autres principes théoriques exigeait un bouleversement total des catégories de l'enseignement.

[...] Le remaniement des catégories traditionnelles – dessin, peinture, sculpture – impliquait une articulation différente entre pratique et théorie. L'enseignement dispensé par les Beaux-Arts a subi, dans une certaine mesure, l'influence des recherches universitaires sur les arts plastiques. La création d'une "cellule de culture générale", composée d'enseignants spécialisés – licenciés ou agrégés de lettres, de philosophie, d'histoire de l'art ou de langues vivantes – et d'une documentaliste-bibliothécaire, est à cet égard déterminante. Cette nouvelle structure a pour objectif de développer une "curiosité permanente de l'esprit et du regard", l'imagination, l'ouverture aux problèmes esthétiques, économiques, psychologiques, sociologiques et de donner les éléments de base d'une méthodologie. Les réformes successives ont eu également pour effet de rapprocher les étudiants du milieu artistique contemporain en favorisant la nomination d'artistes comme professeurs, qui ont apporté des lectures variées de la réalité et se sont plutôt transformés en "conseillers en arts plastiques"; elles ont également développé le principe des "artistes-visiteurs", chargés d'animer périodiquement un département ou de présenter leur production aux élèves.⁵ »

« L'enseignement de l'art à l'université

[...] La création de l'U.E.R. Arts plastiques et Sciences de l'art, à Paris, date de 1969. Faire entrer ces disciplines à l'Université supposait plus qu'une adhésion de principe, dans la mesure où les nouveaux venus risquaient de perturber un système de relations, établi depuis longtemps, entre les champs artistique et littéraire. Cette greffe allait donc faire l'objet de négociations avec les autorités de tutelle. La nature de l'enseignement, le contenu des disciplines, les modalités de recrutement des agents appelés à assurer la formation devaient correspondre au cadre institutionnel de l'université. En échange, les responsables du projet demandaient que l'on reconnaisse l'existence d'une recherche dans les arts – au même titre que dans les sciences humaines – distincte de l'histoire et de la philosophie. Pour la première fois, on pouvait articuler pratique et théorie dans les séminaires-ateliers et mettre en œuvre une véritable interdisciplinarité pour engager une réflexion sur la pédagogie.

[...] L'introduction de l'art à l'université, après 1968, n'avait pas pour seul objectif de produire des professeurs de l'enseignement secondaire. Elle [...] favorisait la formation de producteurs d'art d'un type particulier parce que placés au centre d'un ensemble d'informations et de secteurs décloisonnés tels que la musique, le théâtre, la danse, l'expression corporelle, le cinéma, la photographie, la vidéo et les arts audiovisuels, l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.⁶ »

Mise en perspective historique de l'inscription de la culture artistique dans les programmes d'arts plastiques

Une tradition et une exigence plus que cinquantenaires

Ce n'est qu'avec les programmes accompagnant la création de l'option « A7 – arts plastiques et architecture » en 1968 que des dimensions de connaissances culturelles et historiques s'implantent beaucoup plus explicitement dans la discipline, dans les enseignements artistiques plus globalement⁷. Cette inscription a perduré jusqu'à nos jours et elle s'est diversifiée. Pour autant, elle n'est pas allée de soi dans l'histoire de l'enseignement des arts plastiques, et plus globalement dans celle des enseignements artistiques qui la partagent. Elle résulte et témoigne d'évolutions régulières.

Sur la base d'avancées des programmes antérieurs, dont des extraits sont reproduits dans ce document (§. 4), ceux du lycée de 1994 fonderont une affirmation pédagogique de mise en relation de la pratique et de la culture artistiques : articulation au service des apprentissages, non seulement disciplinaires, mais aussi méthodologiques et sociaux.

Cependant, longtemps la pratique et la culture artistiques ont été disjointes dans la conception des programmes pour le lycée. Ces deux grands ensembles de savoirs auront ainsi été travaillés en parallèle durant quelques décennies : d'un côté l'expression plastique et de l'autre la connaissance des arts. La première ayant été déclinée durablement en domaines, registres et régimes de techniques de la pratique plastique à reproduire et à étudier, avant de muter lentement vers la prise en compte d'un encouragement à la création personnelle pour mobiliser une diversité d'approches et la découverte puis l'appropriation de diverses techniques. La seconde s'est apparentée à un quasi récit des chefs d'œuvres de l'art, évoluant – assez lentement – vers une étude des grands mouvements et d'artistes constitutifs d'une histoire de l'art, augmenté – progressivement – de leur place dans l'évolution de la création artistique dans des sociétés et des courants de pensée où s'inscrit de travail de l'art et des artistes.

7. L'ambition de l'École de développer la culture artistique ayant été par ailleurs complétée progressivement de la création d'un enseignement dédié au lycée – l'histoire des arts -, puis généralisé dans la scolarité obligatoire en 2008.

Filiation universitaire et leviers pour une approche du fait artistique dans ses nuances et sa complexité

L'indication, poursuivie dans les récents programmes, de l'articulation entre la pratique et la culture artistiques devrait rendre attentifs à ce qui la relie à des préoccupations fondatrices dans la discipline. Notamment, depuis sa reconnaissance et son entrée à l'université⁸ (*supra*) comme dans sa diffusion au sein des cursus en école supérieure d'art, enracinant et instituant dans le processus de formation plusieurs niveaux d'interactions à cultiver et à travailler :

- **entre la pratique et la théorie** au sens d'une prise de recul et d'une distance critique, en relation aux principes généraux de l'enseignement supérieur et la recherche universitaire ;
- **dans la complémentarité à construire entre la pratique artistique et l'histoire de l'art**, précisément dans le cadre d'une approche du fait artistique par ses inscriptions dans un champ de pratiques de références, dans une histoire faite de continuités, de ruptures comme de renouvellements qui permettent d'en identifier les évolutions et de situer ses propres démarches ;
- **en regard de l'élargissement régulier du champ de l'art**, de ses pratiques et de ses définitions, nécessitant de relier de nombreux domaines de création et diverses dimensions (techniques, anthropologiques, sociétales, etc.) constitutives d'une transversalité de la création et du fait artistiques.

Les citations de quelques extraits des programmes, depuis que cette préoccupation y apparaît explicitement, permettent d'en mesurer les évolutions comme la continuité sur le fond.

Quelques rappels pour le collègue

Programmes de 1985

« S'exerçant à la fois dans le domaine du sensible et de l'intelligible, la démarche plastique implique un processus où l'activité personnelle de création prend appui sur la connaissance du domaine culturel et le savoir technique. »

Programmes de 1996

« Chaque situation d'apprentissage permet de mettre l'élève en relation avec le champ artistique en lui faisant découvrir des œuvres et des démarches d'artistes contemporains et d'époque passées. Ceci constitue un point incontournable dans l'enseignement des arts plastiques.

Cette exigence d'articulation permanente entre la pratique et les œuvres fonde l'éducation artistique de l'élève et développe sa culture. Parmi les références utilisées pour donner sens aux travaux des élèves, le professeur introduit les plus significatives, c'est-à-dire celles qui sont reconnues du point de vue de leur valeur artistique, de l'intérêt et du sens qu'elles présentent dans les transformations de la pensée et de la société. Ainsi certaines œuvres comme certains artistes seront sollicitées d'une manière prioritaire. »

Programmes de 2008

« L'enseignement des arts plastiques au collège concourt à la construction de la personnalité comme à la formation d'un citoyen conscient, autonome et exerçant sa responsabilité vis-à-vis des faits artistiques. Articulant approches pratiques et culturelles il procure aux élèves les repères culturels nécessaires pour contribuer à la vie sociale. Il vise à développer chez les élèves des capacités d'expression, et de réflexion dans une pratique ouverte aux questions relatives à l'art du passé autant qu'à l'art contemporain. Il donne aux élèves les moyens de révéler leurs aptitudes, de les exercer de manière maîtrisée, d'affirmer leurs choix plastiques, d'enrichir leur connaissance du champ artistique, d'entretenir des relations fructueuses entre leur production et ce champ de référence. Il a pour dessein de leur permettre d'accéder progressivement à une relative autonomie dans leur pratique et à une compréhension de la démarche artistique dans sa diversité et sa complexité. »

Programmes de 2015 (cycle 4)

« L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune. »

Quelques rappels pour le lycée

Programmes de 1994

« À tous les niveaux de l'École, l'enseignement des Arts plastiques se fonde sur la pratique dans une relation à la création artistique (connaissances, références, œuvres, démarches). Au lycée cette articulation est renforcée par une étude spécifique en culture artistique. »

Programmes de 1997

« La pratique permet à l'élève, quelles que soient ses connaissances et ses aspirations de départ, d'expérimenter et de trouver une démarche personnelle. La pratique possède en effet une dimension réflexive et critique qui l'incite à soulever et à identifier des questions propres à une démarche artistique en arts plastiques : elle l'entraîne à rechercher des références artistiques pour y confronter son expérience. »

Programmes de 2001 (préambule commun à tous les enseignements artistiques)

« Les six enseignements artistiques proposés se structurent autour de trois composantes, pratique, culturelle, technique et méthodologique, dont les caractéristiques et l'importance quantitative se différencient selon les domaines. La première composante, pratique, serait celle du faire. La deuxième composante, culturelle, celle de "savoirs savants". Elles sont l'une et l'autre essentielles : elles spécifient l'enseignement artistique au lycée. La troisième composante, technique et méthodologique, intervient pour aider à la pleine mise en œuvre des précédentes lorsque le besoin se fait sentir : c'est la composante des savoir-faire.

Ces trois composantes agissent constamment en interaction. Elles sont le plus souvent imbriquées lors de la mise en œuvre pédagogique. »

Programmes de 2010

« [...] l'enseignement obligatoire des arts plastiques en série L s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au cours de sa scolarité. Il repose essentiellement sur l'exercice d'une pratique. Celle-ci se fonde sur les formes de la création artistique contemporaine et leur mise en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art mais aussi avec d'autres champs de connaissances. [...] Le professeur d'arts plastiques veille à ce que la pratique engagée par l'élève l'aide progressivement à comprendre les enjeux artistiques fondamentaux. [...] En arts plastiques, une culture artistique opérante, structurée et transférable se construit dans le cadre de la pratique artistique. En appui sur l'histoire de l'art, elle permet à l'élève d'établir des connexions entre les différentes sources des savoirs et de nourrir l'imaginaire. Elle constitue pour lui un corpus de références pratiques, historiques et théoriques en regard duquel il viendra situer sa propre pratique plastique. Il pourra ainsi instaurer un dialogue informé avec les œuvres d'un passé lointain ou plus récent et celles de son temps. »

Retrouvez éduscol sur

